

# Mémotri<sup>®</sup>

## À trier

### Tous les emballages et les papiers

#### Papiers et emballages en papier / carton



#### Emballages en plastique



#### Emballages en métal



#### LES BONS GESTES DE TRI

Bien les **vider**, inutile de les laver, à déposer dans le bac, à séparer les uns des autres et **sans sac**.

### Le verre

#### Bouteilles en verre



#### Pots, bocaux et flacons en verre



### Un doute ou une question ?

**03 85 77 51 50**

Les réseaux de la CUCM :



Du lundi au vendredi :  
8:30 / 12:00 - 13:30 / 17:00



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

**Creusot Montceau**  
Communauté Urbaine

Territoire De Tous Les Possibles

# MémoTri

## À composter

### Les biodéchets

Nombre de vos restes alimentaires peuvent être compostés

#### Les biodéchets



#### PLUS D'INFORMATIONS

sur l'obtention d'un composteur sur le site de la CUCM :

[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)



## À jeter

### Les déchets d'hygiène



Déchets d'hygiène



Litière



Sac aspirateur



#### LES BONS GESTES DE TRI

Mettre les déchets en sac fermé dans le conteneur de déchets ménagers non recyclables. Pour les restes alimentaires, privilégiez le compostage.

- Piles et batteries sont à déposer en magasin ou en **déchetterie**
- Déchets de produits chimiques à déposer en **déchetterie**
- Déchets inertes (gravats par ex) sont à déposer en **déchetterie**
- Encombrants et déchets verts sont à déposer en **déchetterie**
- Déchets spécifiques (appareils électriques, néons, vêtements, chaussures, médicaments) sont à apporter en **point de collecte** (point relais, pharmacie, magasin) ou en **déchetterie**

- Ne sont pas considérés comme déchets de verre : miroirs, vitres, faïences, vaisselle, porcelaine, ampoules, halogènes et néons

#### À retenir

**Creusot Montceau**  
Communauté Urbaine